



Le
JOURNAL
pour
les AssMat

Septembre-décembre 2019



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES de la Communauté de Communes du Vexin Normand

47 rue du Général Leclerc 27 150 Etrépagny

Contact : ram@ccvexin-normand.fr

Pascale Clavière 06 33 34 38 57 - Florence Maillard 06 76 19 17 90



RENCONTRE SANTÉ

Un environnement sain pour mon enfant



NORMANDIE



Jeudi 19
SEPTEMBRE 2019
19h30-21h30



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VEXIN NORMAND
3 rue maison de Vatimesnil

ETREPAGNY



DES CONSEILS DE PROFESSIONNELS POUR :

- Apprendre à repérer les polluants de la maison, comprendre leurs impacts sur la santé et limiter l'exposition des jeunes enfants.
- Echanges autour des solutions alternatives

Inscription
GRATUITE

02 32 27 43 95
06 76 19 17 90

ram@ccvexin-normand.fr



#Rencontresanté

Les partenaires :



Rédaction : Relais assistantes maternelles de la CdC Vexin Normand

Pour vous permettre de contribuer au contenu du journal,
écrivez-nous, appelez-nous, envoyez-nous ce que vous réalisez, lisez, chantez...à vos petits ou
passez nous voir pour nous dire et proposer ! Grand merci d'avance !

PROGRAMMATIONS / EVENEMENTS

**AFFICHE
CI-CONTRE**

Atelier **NESTING** proposé aux assistantes maternelles

Intervenants : professionnels de la Mutualité Frsre Normandie

Jeudi 19 septembre de 19h30 à 21h30

Accueil entre 19h - 19h30 autour d'un buffet d'înatoire offert

gratuit - sur inscription au 02 32 27 43 95 ou 06 76 19 17 90 (places limitées)

Temps interactif d'informations et d'échanges sur tout ce qui touche à l'environnement du nouveau-né et du jeune enfant (articles de puériculture, jouets, cosmétiques, produits de décoration, d'entretien...), sources possibles de pollution intérieure.

Approche respectueuse des choix de chacun. **NESTING**, programme européen, signifie « faire son nid » en anglais.

du 8 au 11 octobre
SEMAINE DU GOUT

« Les pâtes en folie »

Pour cette fête du goût des tout-petits,

*A partir de la diversité de pâtes qui existent
laissez-vous guider par votre imagination
en réalisant des recettes avec les petits.*

Prévoyez de prendre vos réalisations en photo.

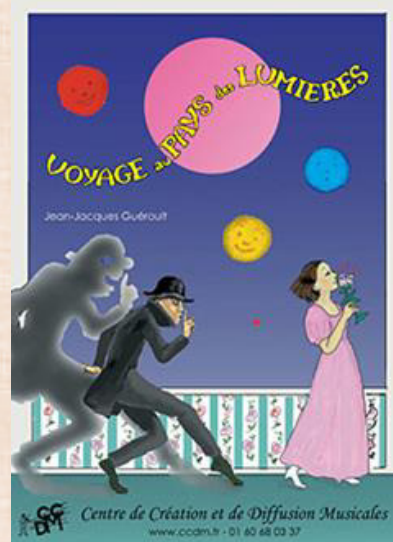
*Un livret sera réalisé
et mis à la disposition du public.*

A VOS TOQUES ET TABLIERS !

Vendredi 06 décembre

10h - accueil à 9h45

« Voyage au Pays des Lumières de Noël »



salle multi-médias
CdC Vexin Normand
site Etrépagny

Samedi 23 novembre

à partir de 10h salle multi-médias CdC Vexin Normand site Etrépagny

FÊTE DES ASSISTANTES MATERNELLES / ENFANTS / PARENTS

Rencontres et ateliers pour tous avec des professionnels

Expositions et diaporama :

« Plaisir de jouer, de faire, de voir...moments heureux des découvertes »

RETOUR SUR LA SOIREE DE JUIN

« Comment les bébés rencontrent les livres »

Qui n'a jamais dit..... ou entendu dire..... :

« Ça ne sert à rien de lire aux bébés.
C'est au moment de l'école qu'il sera
intéressé par les livres »

Ça ne sert à rien que
je lui lise un livre,
il tourne les pages
et je n'ai même pas
le temps de lire.



Un livre... c'est trop fragile
pour un bébé !
Si je le lui laisse il va déchirer
les pages c'est sûr.
Ou alors, comme il met
tout à la bouche... !



Inutile d'aller à la bibliothèque,
on a déjà plein de livres
à la maison.

Le parent :
« Lire une histoire,
c'est uniquement
avant d'aller se coucher ! »

Je ne sais pas bien raconter les histoires.

Je ne sais pas quel
livre choisir.

A la bibliothèque :
« Non, on ne va pas
prendre
ce livre mon chéri,
tu l'as déjà à la
maison ! »



Les livres, c'est trop
chers pour moi.

Inutile de
lui présenter
d'autres livres,
il demande
toujours
la même
histoire !

Le(la) professionnel(le) :
« Je sors quelques livres pour les enfants
uniquement après le goûter,
quand c'est bientôt l'heure des mamans »

**BEAUCOUP D'EXPLICATIONS ET DE
CONNAISSANCES SUR L'ENFANT NOUS
ONT ETE APPORTEES ...METTANT À MAL
CES IDEES REÇUES... ET NOUS
PERMETTANT UNE VRAI REFLEXION.**

par Mme NIANG infirmière de l'Unité Assistants Maternels (UAM)

1) Les déclarations obligatoires auprès du service PMI- art. R.421-38 à 40

Au regard des textes règlementaires, les assistantes maternelles ont l'obligation de me transmettre à l'antenne PMI/Service Social Départemental rue Turgot à Etrépagny, les déclarations suivantes lorsqu'elles se présentent, à savoir :

- **Pour l'accueil / le départ d'enfants** : Transmission dans les 8 jours suivant l'accueil, du nom et de la date de naissance de/des enfant(s) accueillis, leurs modalités d'accueil, les noms, adresses et numéros de téléphone des représentants légaux. Il en est de même pour les départs définitifs d'enfant(s) dans les mêmes délais.
- **Pour les changements de situation** : Sans délai, information de toute modification concernant votre situation familiale : naissance, séparation, nouvelle union, hébergement d'une personne majeure, etc.
Pour un changement d'adresse dans le département en informer le service de PMI du Département de l'Eure dans les 15 jours.
- **Pour un incident survenu à un enfant confié** : Sans délai, signalement de tout incident ou accident grave.

2) Vous venez d'obtenir votre agrément ou votre renouvellement d'agrément :

Il est primordial d'en transmettre une copie

- au **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES** de la CDC Vexin Normand afin de vous permettre d'être rajoutée sur les listes, de pouvoir bénéficier d'informations, de documents, et de connaître les activités proposées.
- à **PAJEMPLOI** afin que vous soyez enregistrée « en activité » avec dates d'agrément valides.

3) Vous décidez d'arrêter définitivement d'accueillir des enfants, et cela avant la date de fin d'agrément :

- Adressez un courrier (de préférence en recommandé A/R) au Service PMI du Département stipulant votre décision de quitter la profession.
- Joindre obligatoirement dans votre courrier l'original de votre agrément.
- La PMI procédera ainsi à votre retrait sur les listes.

LES ECHANGES DE SMS ENTRE PARENTS/ASSMAT :

Suite à la question posée dans le précédent « Journal pour les AssMat », voici une compilation des avis qui nous ont été retournés par quelques-unes des assistantes maternelles. Merci à elles. Chacune se reconnaîtra certainement dans ces constats liés à une pratique devenue relativement courante.

Régulièrement, tout au long de la journée, **TRANSMETTRE / AVERTIR / RECEVOIR** : des informations urgentes (malade...) ou de dernière minute, des changements, des renseignements divers, des nouvelles, des photos de l'enfant, ...

Plutôt bien !



Ça rassure

Réactivité du fait de l'immédiateté
rapidité des infos et des réponses

Réponses données quand disponibilité

Utilisation du sms plus facile plus pratique

on est joint et l'on joint sans déranger

Pas de sonnerie téléphonique
lors des siestes

Trace écrite des échanges

Plutôt bof !



Sms reçus à des heures non appropriées :
hors travail, très tard en soirée,
ou parfois même pendant les vacances

Communication qui devient/peut devenir
abusive :

utilisation trop fréquente,
parfois au détriment des échanges verbaux
qui seraient plus appropriés
dans certaines situations.

Source de mauvaises compréhensions,
d'interprétations

Conséquences :

Agacement, désagréments, irritations
Engendre ou peut engendrer des conflits

Il a été souligné l'importance à accorder à la communication verbale directe.

En effet, elle permet de mieux développer, compléter ou expliquer des situations, des avis.

Dans un échange en face à face, comportement et manière de parler peuvent davantage être dominés et mesurés...même en cas d'avis non partagés.

LES SMS OUI, DE FAÇON MODEREE ET PAS POUR TOUT :

*Réfléchir à son positionnement professionnel ! En discuter en début de contrat,
et envisager de mentionner son usage dans vos livrets d'accueil !*

Pour aller plus loin - conseil de lecture

L'ASSMAT n°173 nov 2018 dossier instructif sur « **LA VALEUR JURIDIQUE DES ECRITS - SMS, COURRIELS, RESEAUX SOCIAUX** » (en prêt au RAM). Ce dossier de L'ASSMAT décrit les conditions et les éléments pris en compte dans les cas de litige.

Tout ce qui s'échange par écrit (SMS, courrier électronique), et tout ce qui est enregistré sur répondeur, a une incidence dans la relation de travail car cela est reconnu juridiquement.

« Depuis 2007, les messages écrits téléphoniques ou SMS sont jugés recevables comme moyen de preuve en justice ».

LES ATELIERS DU RAM

Reprise des ateliers mardi 10 septembre

Calendrier du trimestre ci-joint.

Quelques aperçus du 1^{er} semestre

A noter :

pour ce trimestre au relais à Etrépagny,
atelier les mardis et vendredis.

Les ateliers itinérants restent identiques :

1 jeudi par mois par roulement.

Eveil corporel, salle du lieu enfants/parents
à la CDC site Etrépagny : 1 vendredi/mois.



L'éveil corporel à Noyers et St Denis-le-Ferment n'a plus lieu.....



..... Mais cet atelier est remplacé :



Dès septembre,
EN ALTERNANCE
à St Denis-le-Ferment

et à Noyers



SOPHROLOGIE
avec Christine

YOGA

avec Fabienne

FRANÇOISE DUSSUD,
relaxologue, encadrait
depuis 2007, les ateliers
d'éveil corporel proposés
aux assistantes maternelles
de l'ex-CDC Gisors-Epte-
Lévrière, sur Noyers et
St Denis-le-ferment.

Dès 2017, les assmats
de la CCVN pouvaient
participer une fois tous
les 15 jours à ces ateliers
«sportifs» permettant aux
enfants de découvrir leurs
compétences motrices et
prendre de l'assurance
dans leurs multiples
expériences.

12 ans de collaboration
finalisée fin juin par un
pot de départ émouvant...
Grand merci à **FRANÇOISE**,
partie sous le ciel breton.



VOTRE METIER

FORMATIONS

Le saviez-vous ?...

<p>☞ Mobilisation de votre PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES</p> <p>58h par an dès la 1^{ère} heure travaillée</p>	<p>☞ Mobilisation de votre COMPTE PERSONNEL DE FORMATION</p> <p>crédité en € depuis 2019</p>
<p>Permet d'actualiser vos connaissances ou de développer une compétence particulière</p> <p>L' Offre de formation c'est : 60 modules répartis dans 6 domaines</p> <p>Vous obtenez une Attestation de Suivi de Formation</p> <p>-----</p> <p>Un ou plusieurs blocs de compétences ainsi que le Titre « Assistantes Maternelles/Garde d'enfants » sont accessibles également via le Plan de Développement des Compétences</p>	<p>Permet de garantir l'acquisition de compétences spécifiques en lien avec votre métier</p> <p>L'Offre de formation c'est : 7 blocs de compétences (1 bloc = cumul de modules courts + évaluation(s))</p> <p>Vous obtenez un Bloc de Compétences Certifiant</p> <p>-----</p> <p>Permet de garantir les compétences clés nécessaires pour exercer le métier</p> <p>L'Offre de formation c'est : cumul des 7 blocs de compétences + évaluation finale avec jury Ou Effectuer une V.A.E.</p> <p>Vous obtenez le Titre niveau V « Assistantes Maternelles/Garde d'enfants » (inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles)</p> <p>Certifiant</p>

Mise en place ce trimestre :

« Gestion du stress et relaxation » → les 5 et 19 octobre -

« Recyclage SST » pour les ass mat ayant passé le Certificat SST en 2017 → le 9/11

FORMATION suite...

Programmation dans le 1^{er} semestre 2020 :

« Troubles du langage » (période à fixer)

« Droits et devoirs dans l'exercice de son métier » reste 4 places au moins

« S'occuper d'un enfant en situation de handicap » reste 4 places au moins

Témoignage :

« La formation que j'ai suivi au printemps m'a fait connaître quelques collègues supplémentaires ! Groupe sympa, formatrice également ! Les documents récupérés et les bonnes adresses à garder précieusement sont un plus (même si nous en avons par le Ram).

Cette formation m'a conforté dans ma pratique et aidé à bien différencier le devoir des parents et mes pratiques (par exemple, calculer le salaire, imprimer les feuilles de paye, Pajemploi). Revoir la question des congés payés, l'année complète /incomplète m'a permis de remettre cela au clair.

Le nombre d'heures de formation sur 2/3 samedis est correct. Mais ce serait bien pour notre vie perso qu'on puisse faire les formations sur la semaine ! Y aurait-il peut-être plus de volontaires ?

CREEZ VOTRE PROFIL SUR MONENFANT.FR :

Déjà sur le site ?

Vous n'avez plus qu'à vous connecter avec votre adresse mail et un mot de passe à indiquer.

Une fois votre espace créé, renseignez vous-même les informations que vous souhaitez (disponibilités, activités avec les enfants, etc.)

Pas encore sur le site ?

Dans un 1^{er} temps, faire une demande d'habilitation afin de recevoir un code d'habilitation.

Dans un 2^{ème} temps, validez votre habilitation avec ce code, et créez votre espace pour y renseigner vous-même les informations que vous souhaitez (disponibilités, activités avec les enfants, etc.)

COMBIEN ETES-VOUS ?

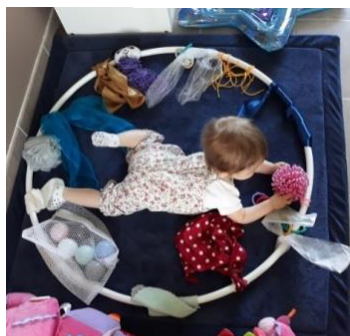
Au 31/08/19 pour l'ensemble de la CdC Vexin Normand (hors Gisors) 109 sont en activité.

- 4 nouvelles agréées cette année (Heudicourt, Bézu St Eloi) et une assistante maternelle nouvellement installée à Mouflaines. Bienvenue à elles !
- 7 n'exercent plus (en retraite, non renouvellement, déménagement, travail extérieur, en arrêt...)

VOS REALISATIONS / L'EVEIL DES PETITS CHEZ VOUS



CHEMINS TRES ETROITS
chez Aranza O.M.



CERCEAU
TACTILE POUR
BOUT'CHOUX
RAMPANTS



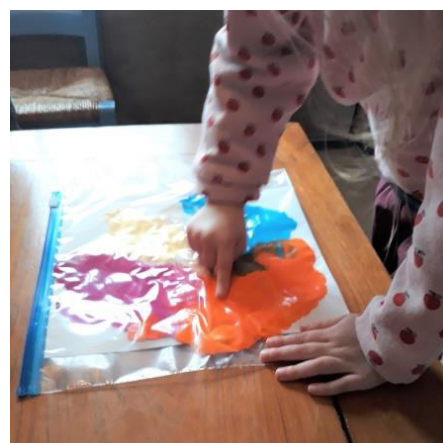
↑
Réalizations de Stéphanie W.



«BOUQUET
MAINS
D'ENFANTS»
Idée de
Valérie L.
souvenir
des
petites
mains !



PEINTURE
AUX
DOIGTS
SANS
PEINTURE
SUR LES
DOIGTS !



MOMENT PATISSERIE chez Inès B.

CHANSON - COMPTINE



Comptines à mimer avec les tout-petits

« **DANS LE JARDIN DE MA MAIN** » Françoise Bobe, Jeanne Ashbé - Bayard Jeunesse

Présentez la main de l'enfant
largement ouverte,
Désignez chaque chemin,
le long de chaque doigt.

Cinq chemins mènent au jardin de ma main.

Le chemin du pouce est bordé de mousse,



Celui de l'index, de pierres et de silex.



Le chemin du majeur est parsemé de fleurs,



Celui de l'annulaire est bordé de lierre.



Et celui-ci ? Le tout petit ?

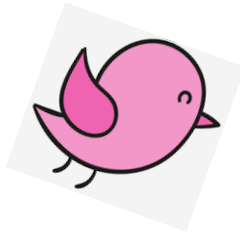


Il est rempli de gazouillis.

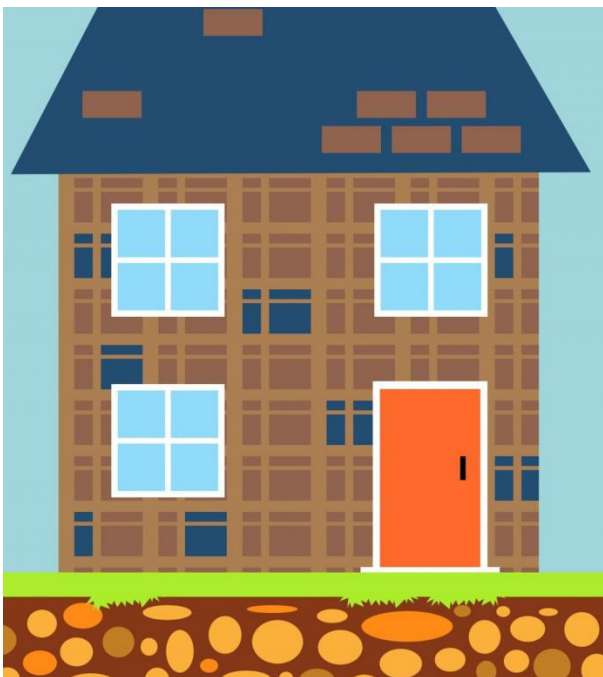
Du matin au soir,

On peut y voir pleins d'oiseaux :

Des petits et des gros.



Chanson « **J'AI UNE MAISON PLEINE DE FENETRE** » de Marie-Paule Bel (mélodie sur Youtube)



J'ai une maison pleine de fenêtres
Pleine de fenêtres en large et en long...

Et des portes aussi
Faut le reconnaître,
Et des portes aussi,
Il faut bien sortir.

J'ai une maison pleine de fenêtres
Pleine de fenêtres en large et en long...

Et un escalier
Qui grimpe, qui grimpe
Et un escalier
Qui fait mal aux pieds.

J'ai une maison pleine de fenêtres
Pleine de fenêtres en large et en long...